

Expéditeur:

His Excellency Dr Emmanuel Uduaghan
Governor of Delta State
Office of the Governor
Asaba
Delta State
Nigeria

Date _____

Liberté pour Moses Akatugba

Monsieur le Gouverneur,

Moses Akatugba a été condamné à mort en 2013 pour un vol à main armée qu'il nie avoir commis. Il avait tout juste 16 ans lorsqu'il a été arrêté, en 2005. Il affirme avoir été frappé à plusieurs reprises par des policiers à coups de matraque et de machette. Il a expliqué à Amnesty International que ces derniers l'avaient ligoté et suspendu la tête en bas pendant plusieurs heures, avant de lui arracher les ongles des pieds et des mains avec des tenailles. Ils l'ont ensuite forcé à signer deux déclarations d'« aveux » déjà rédigées.

Moses était adolescent lorsqu'il a été arrêté. Qui plus est, au regard du droit international, il n'aurait pas dû être condamné à mort car il était mineur au moment des faits.

C'est pourquoi j'exige que vous :

- commuez la peine de Moses afin qu'il ne soit pas exécuté;
- meniez une enquête complète sur les allégations de torture qu'il a formulées.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade du Nigeria, Zieglerstrasse 45, 3007 Berne